

Éditorial

La pédagogie Freinet : la citer ou y inciter.

La place du maître

En pédagogie Freinet, le maître et l'élève, dans un même processus, construisent au sein de la classe une culture commune, le maître renonce à l'« omnipotence ». Il choisit d'échanger et de libérer la parole dans le groupe d'enfants.

À l'inverse, quand l'expérience des enfants importe peu, quand les élèves doivent se conformer à des normes extérieures qui régissent leur travail, ils se soumettent tout naturellement à l'autorité professorale qui les dispense de manifester une opinion ou de faire connaître une expression propre.

Et pourtant, la volonté d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages en favorisant les situations de coopération, en se posant comme médiateur, loin de mettre en péril l'autorité du maître lui confère le rôle de garant du fonctionnement démocratique de la classe. La responsabilité du maître est bien là : « Mettre l'enfant au centre des apprentissages ». Ce n'est pas une vaine formule ni une transcription vide de sens de la Loi d'orientation de 1989, c'est très exactement le point de départ d'une démarche d'accompagnement de l'enfant vers la conquête de ses connaissances, de son autonomie. Le savoir auquel tout individu a le droit d'accéder est construit ainsi à partir des propres expériences de l'enfant dans un cadre d'échange et de coopération.

Qu'en est-il dans la formation ?

Des dispositifs d'accompagnement fondés sur la médiation sont mis en place dans la formation des maîtres à l'IUFM : travaux de groupe, entretien d'évaluation, tutorat, conception de projet... sans oublier les nouvelles technologies qui pénètrent les lieux de formation directement ou indirectement.

En quoi ces dispositifs et ces outils ouvrent-ils la formation des enseignants vers des pratiques pédagogiques qui bouleversent le schéma traditionnel du rapport maître-élève et le processus d'apprentissage ?



En quoi permettent-ils une réflexion qui aboutirait pour le jeune professeur d'école à se considérer autrement que comme un simple exécutant des directives et Instructions Officielles ?

Le maître en formation est-il traité comme un futur professionnel ou comme un futur « prolétaire »* agent de l'État ?

Le rôle des mouvements pédagogiques

C'est sans aucun doute aux mouvements pédagogiques qu'il incombe de faire partager l'expérience des praticiens qui ne cessent d'inventer des solutions, d'analyser collectivement leurs pratiques professionnelles. À condition que les mouvements pédagogiques continuent d'imaginer et de mettre en œuvre les liens de coopération, à condition qu'ils se donnent les moyens d'être lisibles dans leurs actions et leurs méthodes.

Le compagnonnage cher au mouvement Freinet est une forme d'apprentissage qui se traduit dans la notion d'accompagnement. Il engage des praticiens à un dialogue dans lequel se mêle une certaine expertise au service d'une construction professionnelle. C'est l'accueil de la parole (des expériences et des contradictions, des réussites et des tâtonnements) qui fait que le compagnonnage chasse toute idée de modèle ou d'exemple.

Accompagnement de l'enfant en recherche, du stagiaire qui arrive dans la classe et du collègue de travail.

Accompagnement qui s'appuie sur la cohérence d'un projet commun et qui, en retour, impulse et motive le travail de l'équipe.

* Philippe PERRENOUD (*Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*).

Cat Ouvrard